

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1470 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : LAGHRI B AHMED

Date de naissance : 01/01/1954

Adresse : 150 lot coop EL WAFA, Dzeraa

Tél. : 06-66-21-33-06 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Kanza BENOMAR
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie
Maladies Métaboliques et Nutrition
tél: 0922 23 79 52 - 0629 45 90 17

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/02/2021

Nom et prénom du malade : LAGHRI B Ahmed Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DM2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :


RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/02/2021	Q1		300,-	Docteur Kanza BENUMAR Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie Maladies Métabolique et Nutrition Tél: 0522 23 79 52 - 0629 45 90 17
29/03/2021	Control		gratit	Docteur Kanza BENUMAR Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie Maladies Métabolique et Nutrition Tél: 0522 23 79 52 - 0629 45 90 17

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOPHARIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	30-03-21	B200	200,00 DTH

AUXILIAIRES MÉDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	21433552 00000000	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VeriFine®

PEN NEEDLES

100
PCS

New ***SuperStick***
technology for
pain-free injection

8
31Gx8mm



Docteur Kanza BENOMAR

Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie
Nutrition et Maladies Métaboliques

Lauréate de la faculté de Médecine de LILLE en France
Ancienne Chef de Clinique au CHU de LILLE

Diplômée en Thyroïdologie

Diplômée en Echographie Thyroïdienne et Cytoponction
Diplômée en Obésité et Nutrition
Pose de pompes à insuline

Ex. Enseignante à la faculté de Médecine de LILLE - France



دكتورة كنزة بنعمر

اختصاصية في أمراض الغدد والسكري
والتنفسية وأمراض الأيض

خريجة كلية الطب بجامعة نيل بفرنسا
رئيسة سابقة بالمستشفى الجامعي بليل

دبلوم، جامعي في عالم الغدة الدرقية و الفحص بالصدى
دبلوم، جامعي في عالم السمنة والتنفسية

و تركيب مضخة الأنسولين

وأستاذة سابقة بكلية الطب بجامعة ليل بفرنسا

Casablanca le : 29/03/2021

Dr Kanza
BENOMAR

- HbA1c

- ggt

- vœ, hém



Docteur Kanza BENOMAR
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie
Maladies Métaboliques et Nutrition
tél: 0522 23 79 52 - 0629 45 90 17

83 Angle Bd ABDELMOUMEN et Rue SOUMAYA - Résidence SHEHRAZADE 3 - 1er étage
83 ملتقى شارع عبد المؤمن زنقة سمية - إقامة شهرزاد 3 - الطابق الأول

Tél : +212 (0)5 22 23 79 52 / +212 (0)6 29 45 90 17

E-mail : kanzzamed@hotmail.com - Site web : www.cedmmn.ma

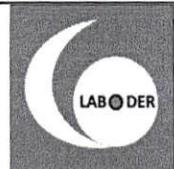
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES DEROUA

Lotissement ELWAHDA 2 – N°252 - (Près du Centre de Santé) - DEROUA

Tél : 05 22 51 49 09 - Fax : 05 22 51 45 35 - E-mail : laboratoire.deroua@gmail.com

Patente n° 55807051 - RC n° 19424 - CNSS n°4296100 - Identifiant fiscal n° 15218409

ICE : 001850656000092 – RIB : 190794212114231562003984

**FACTURE N° :**

ICE : 001850656000092

INPE : 063061733

Deroua le 30-03-2021

Mr Ahmed LAGHRIB

Demande N° 2103300010

Date de l'examen : 30-03-2021

Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9005	Forfait de prise en charge pré-analytique du patient	B10	B	13.40 MAD
0111	Créatinine	B30	B	40.20 MAD
0118	Glycémie	B30	B	40.20 MAD
0119	Hémoglobine glycosyliée	B100	B	134.00 MAD
0135	Urée	B30	B	40.20 MAD
Total				268.00 MAD

Total des B : 200

TOTAL DOSSIER : 200DH

Type du règlement : Espèces

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cents dirhams



Dr. Hanane NOUIGA

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

D.U. Qualité Biologie Médicale - Paris VI

Biochimie clinique - Hormonologie - Immunologie

Hématologie Biologique - Bactériologie médicale

Virologie médicale - Parasitologie - Mycologie

د. حنان انجويثة

طبيبة اختصاصية في التحاليل الطبية

دبلوم الجودة من جامعة باريس 6

الكيمياء الحيوية السريرية - علم الهرمونات - علم الدم البيولوجي

علوم البكتيريات والفيروسات - علوم الطفيلييات والطفريات الطبية

Saisi le : 30-03-2021 08:17

1705040028

Prélevé le : 30-03-2021 08:27
au labo



Édité le : 30-03-2021 à 13:09

INPE 063061733

Mr LAGHRIB Ahmed

Né(e) le : 01-01-1954

N° de dossier : 2103300010

Prescripteur : Dr BENOMAR KANZA,

BIOCHIMIE SANGUINE

20-11-2020

Glycémie à jeûn

(Colorimétrique enzymatique: GOD/POD - KONELAB)

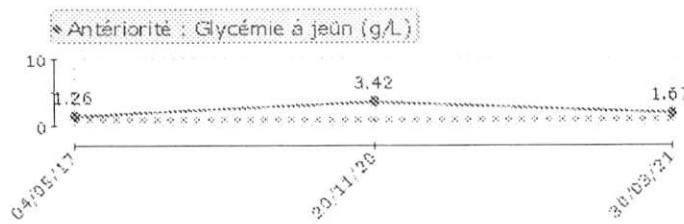
1,67 g/L

9,27 mmol/L

(0,70-1,10)

3,42

(3,89-6,17)



* GLYCOHEMOGLOBIN REPORT *

LABO DEROUA

2021/03/30 10:32

TOSOH CORPORATION V01.22

NO: 0002 TB 0001 - 02

ID: 112103300010

CAL(N) = 1.1922X + 0.3600

Hb glycosylée (HbA1C)

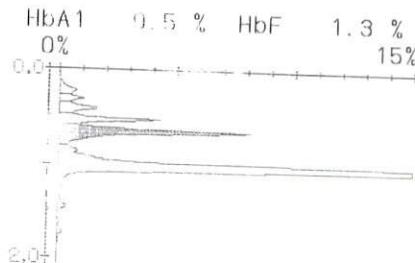
(HPLC - TOSOH GX)

8,1 %

TP 995

NAMF	%	TIME	ARFA
GP	0.0	0.00	0.00
A1A	0.7	0.24	10.52
A1B	0.7	0.32	9.86
F	1.3	0.42	19.88
LA1C+	2.7	0.53	40.04
SA1C	8.1	0.65	97.83
AO	88.1	1.02	1319.82
TOTAL	AREA	1497.95	

HbA1c 8.1%
IFCC 66 mmol/mol



Dr. H. NOUIGA
MEDECIN
LOGISTE
DEROUA

Dr. Hanane NOUIGA

Médecin Spécialiste en Biologie Médicale

D.U. Qualité Biologie Médicale - Paris VI

Biochimie clinique - Hormonologie - Immunologie

Hématologie Biologique - Bactériologie médicale

Virologie médicale - Parasitologie - Mycologie

د. حنان نويكة

طبيبة اختصاصية في التحاليل الطبية

دبلوم الجودة من جامعة باريس 6

الكيمياء الحيوية السريرية - علم الهرمونات - علم الدم البيولوجي

علوم البكتيريات والفيروسات - علوم الطفيلييات والطفيريات الطبية

Mr LAGHRIB Ahmed, Nº de dossier : 2103300010, édité le : 30-03-2021

Les résultats des analyses NFS - GLYCEMIE - VS - CRP - INR - HCG sont rendus le jour même dans un délai de 1H à 1H30 après le prélèvement
La majorité des bilans d'analyses est rendue le jour même à partir de 13H ou 14H30 ou 15H en fonction de l'heure de prélèvement et des types d'analyses.

Urée

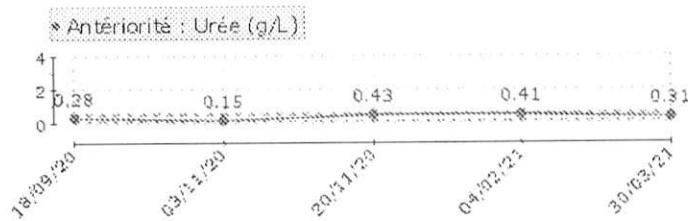
(Enzymatique: uréase/Cinétique UV - KONELAB)

0,31 g/L
5,16 mmol/L

(0,10-0,50)
(1,67-8,33)

04-02-2021

0,41



Créatinine

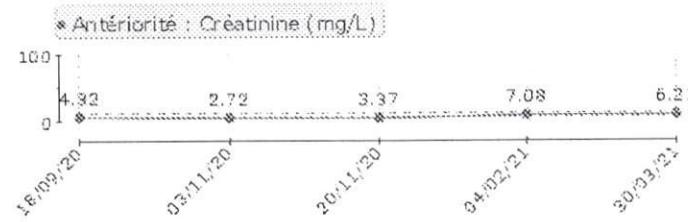
(Jaffé modifiée/Cinétique - KONELAB)

6,21 mg/L
54,96 μmol/L

(6,30-12,00)

7,08

04-02-2021



Clairance de la Créatinine estimée (formule MDRD)

04-02-2021

143

Clairance de la créatinine estimée
(sujet non caucasien)

166 mL/min

Interprétation du DFG en mL/min selon les recommandations HAS de septembre 2002 :

- Valeurs normales: 80 à 120 mL/min
- Insuffisance rénale légère: 60 à 80 mL/min
- Insuffisance rénale modérée : 30 – 60 mL/min
- Insuffisance rénale sévère : 15 – 30 mL/min
- Insuffisance rénale terminale : < 15 mL/min

